



Ma femme à telle tous les droits

Par **doralo**, le **18/03/2015** à **09:31**

bonjour ma femme a un amant elle a demandé le divorce sans possibilité de retour meme pour ses filles agées de 13 et 10 ans au début elle a menti sans arret et elle a dit qu'elle mentait au fille . Elle oblige mes filles a vivre avec elle, et elle mes tous les torts sur moi.mes filles sont complètement perdu elle cri sans arret à prés eux. Nous passons en 1ère conciliation le 30/03/15.Elle vie presque avec son amant à ce jour, ils font des cadeaux a mes filles pour qu'elles se taisent mais ne s'occupe pas d'elle ne leur achète ni vêtement ni chaussure je leur et acheté tout cela comment puis défendre et protéger mes filles avec tous les mensonges qu'elle fait car au début elle voulait une garde alternée a ce jour elle veut la garde totale s'il vous plait aider moi merci

Par **youris**, le **18/03/2015** à **14:42**

Bjr,
il faut expliquer tout cela à votre avocat qui vous avez du prendre pour votre prochain divorce.
cdt

Par **Visiteur**, le **18/03/2015** à **16:40**

Bonjour,
"elle a demandé le divorce sans possibilité de retour" ça veut dire quoi ?

Par **LEVATITI**, le **18/03/2015** à **22:43**

Bonsoir,

Le divorce " à retour" permet au mari de reprendre son épouse durant une période précise sans qu'un nouvel acte de mariage, qu'une dote ou que l'agrément de l'épouse soit nécessaire si ce retour est motivé par la volonté d'arranger les choses.

Votre Femme donc refuse cette éventualité.

CDT

Par **doralo**, le **19/03/2015** à **08:56**

bonjour et merci de me répondre divorce sans retour elle ne veut plus car elle a présenté a mes filles son amant officiellement vu que je les ai surpris s'embrassant sur la bouche, mais 3 jours avant elle avait dit a mes filles que c'était juste un ami.J'ai expliqué tout cela à mon avocat mais je ne le revoit plus avant le 30/03,maintenant ma grande fille ne veut plus de garde alternée elle veut vivre avec moi comment respecter son choix. elle ne veut absolument pas arrangée les choses vu que l'on arrive plus à ce parler car depuis l'annonce on c'est dit plein de mauvaises chose.

Par **Visiteur**, le **19/03/2015** à **09:30**

Levatiti, svp rassurez moi ! ça marche dans les 2 sens ? le divorce à retour !? A vous lire on se croirait sous d'autres latitudes... Pour Doralo laissez tomber les considérations personnelles, les "elle m'a dit" etc... Elle veut divorcer ? elle a un amant ? Ne bataillez pas sur des pécadilles ! Pour vos filles, je ne sais pas si elles sont en age d'être entendues par le juge pour leur choix de résidence.. Mais Ce n'est pas la mère seule qui décidera !